XVII

PHILIPPE ANTOINE et CLAUDE HERRY

Urbanisation et dimension du ménage.
Le cas d'Abidjan

The size of households in relation to urbanization.
The case of Abidjan

Mots-clés : Ménage. Habitat urbain. Démographie. Côte-d'Ivoire

Key words : Households. Urban habitat. Demography. Ivory Coast

Extrait des *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines,* vol XIX, n° 3, 1983, pp. 295-310

Résumé

A partir des données d'une enquête menée en 1978-1979 à Abidjan les principales caractéristiques influant sur la dimension des ménages sont dégagées. L'agglomération connaît une stratification sociale importante et l'habitat a semblé une variable suffisamment révélatrice de ces différences ; quatre types d'habitat sont retenus : résidentiel, économique moderne, de cour et sommaire. C'est principalement dans ces deux premiers, plus occidentalisés en apparence, que se reconstitue la famille élargie alors que la famille nucléaire prédomine dans les habitats rassemblant une population plus récemment urbanisée.

Mots-clés : Ménage — Habitat urbain — Côte d'Ivoire — Démographie.

Abstract

Urbanization and household size : case of Abidjan

The main characteristics concerning the household size have been revealed by a survey conducted at Abidjan in 1978-1979. This town is characterized by a high social stratification and the settlement seemed to be the variable best suited for revealing these differences. Therefore, four types of settlement can be considered : the residential settlement, the modern inexpensive settlement, the yard settlement and the makeshift settlement. The extended family is found mainly in the first two types of settlement which seem to be more occidentalized, while the nuclear family prevails in the settlements which gather a more recently urbanized population.

Key words : Household — Urban settlement — Ivory Coast. — Demography.

Resumen

Urbanización y tamaño del hogar : caso de Abidjan

Se determinan las características principales del tamaño del hogar a partir de los datos de una encuesta realizada en Abidjan en 1978-1979. La aglomeración se caracteriza por una estratificación social importante y el habitat pareció ser una variable adecuada para manifestar esas diferencias. Se consideran cuatro tipos de habitat : el habitat residencial, el habitat barato y moderno, el habitat de patio y el habitat improvisado. La familia extendida se halla principalmente en los dos primeros tipos de habitat que parecen ser más occidentalizados, mientras que la familia nuclear predomina en los tipos de habitat que reunen una población cuya urbanización es más reciente.

Palabras claves : Hogar — Habitat urbano — Costa de Marfil. — Demografia.

Très souvent on émet l'hypothèse que l'urbanisation tent à favoriser le passage de la famille élargie à la famille nucléaire, le phénomène semble être bien plus complexe. L'enquête démographique réalisée en Côte d'Ivoire en 1978-1979 (1) avait pour but d'appréhender les mouvements individuels. Les données collectées peuvent être réagencées afin de dégager les principales caractéristiques influant sur la taille des groupes domestiques abidjanais. Les résultats présentés ici ne proviennent donc pas d'une enquête spécifique sur la famille et restent donc insuffisants à eux seuls pour rendre compte de la variété des situations familiales en milieu urbain, ils permettent cependant de défricher un domaine jusque là très souvent délaissé par les démographes. L'agglomération d'Abidjan offre, par la diversité des populations et des catégories sociales rencontrées, un champ d'observation particulièrement propice à l'analyse des groupes domestiques.

Le cadre de l'enquête

La population d'Abidjan

Les quelques villages Ebrié de 1900 ont cédé la place aujourd'hui à une agglomération représentant environ 50 % de la population véritablement urbaine du pays (celle des 44 villes de plus de 10.000 habitants), et près de 17 % de la population ivoirienne. Capitale de la Côte d'Ivoire depuis 1934, la ville a vu son sort se dessiner dès le début du siècle avec le choix de son site comme terminus de la voie ferrée Abidjan-Niger. Mais Abidjan doit surtout son essor au percement en 1950 du canal de Vridi qui mettait en valeur la lagune et dotait la ville du meilleur port en eau profonde du golfe de Guinée.

La ville se caractérise par un fort taux de croissance démographique, parmi les plus élevés du monde, 10 % depuis plus d'un demi-siècle. La petite bourgade de 1.400 habitants de 1912 comptait 254.000 habitants en 1963, près d'un million au recensement de 1975, et atteint aujourd'hui (1983) les deux millions de citadins ou néo-citadins; l'essor démographique et l'essor économique semblent en partie s'auto-alimenter. L'accroissement de la population résulte principalement d'un double courant migratoire : au flux des migrants ivoiriens s'ajoutent les migrants étrangers des pays avoisinants, Haute-Volta, Mali, Ghana mais aussi de toute l'Afrique de l'Ouest et d'Europe, les étrangers dans leur ensemble représentaient 40 % de la population d'Abidjan au moment du recensement de 1975. Cela en fait une des villes les plus cosmopolites d'Afrique (2).

La ville connaît une stratification sociale importante et il nous a paru commode de retenir principalement l'habitat comme variable synthétique de la diversité des conditions de vie et des catégories socio-professionnelles. La classification établie retient quatre types d'habitat : l'habitat de haut et moyen standing, l'habitat économique moderne, l'habitat de cour et l'habitat sommaire :

— L'habitat de haut et moyen standing représente une part non négligeable du fait de l'émergence d'une classe aisée ivoirienne et de la présence d'un fort contingent de cadres expatriés européens et africains. Cette catégorie d'habitat englobe des villas et appartements luxueux, ainsi que des constructions de moyen standing réalisées par les sociétés immobilières. Si l'on note un certain manque d'homogénéité au niveau de la qualité des logements, on retrouve par contre de nombreux points communs au niveau des occupants (114.000 habitants en 1978).

— L'habitat économique moderne s'adresse particulièrement à des familles de salariés du secteur tertiaire moderne ou à des ouvriers qualifiés. Cette population, d'un niveau scolaire moyen (fin primaire, secondaire 1er cycle), bénéficie de bonnes conditions sanitaires. Cet habitat comprend essentiellement des logements construits par les sociétés immobilières, et les constructions postérieures à 1960 en représentent la majorité. Aux premières opérations semblables aux cités HLM des banlieues parisiennes ont succédé de grands lotissements comptant de nombreux logements de plein pied avec souvent une petite cour privée (307.000 habitants au moment de l'enquête).

— L'habitat de cour ou habitat évolutif accueille plus de la moitié de la population de la ville : ouvriers des secteurs moderne et informel, petits commerçants et artisans constituant les principales catégories résidantes dans cet habitat qualifié de « traditionnel ». La cour comprend plusieurs logements abritant des familles différentes. La densification de cet habitat et la dégradation des équipements se conjuguent pour entraîner des conditions sanitaires de plus en plus mauvaises (742.000 habitants).

(1) Cette enquête à passages répétés a été réalisée par la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire (01 BP V 55, Abidjan 01). Elle a confié la supervision, l'exploitation et l'analyse des résultats d'Abidjan à l'O.R.S.T.O.M. Cet article reprend certains résultats déjà présentés dans le rapport final [Antoine Ph., Herry Cl., (1982)].

(2) Pour une présentation plus détaillée de la démographie de la ville voir notre article à paraître dans les cahiers de Sciences Humaines de l'O.R.S.T.O.M. « Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques. Abidjan 1955-1978 ».

— L'habitat sommaire connaît une existence mouvementée, son développement étant tributaire du bon vouloir des pouvoirs publics. Les occupants de cet habitat sont en général des jeunes travailleurs étrangers (artisans du secteur de la petite production marchande, commerçants de micro-détail...). Nous n'avons pas pris en compte l'aspect juridique de l'implantation de ce type d'habitat, la nature des matériaux utilisés a guidé notre choix. Deux catégories peuvent être distinguées : les baraques et les constructions de type villageois en bois de palme (106.000 habitants; extrapolation certainement sous-estimée).

Le concept retenu : groupe domestique

L'enquête démographique à passages répétés ivoirienne a été conçue pour une analyse des données individuelles; toutefois l'organisation de la collecte nécessitait de recourir à un concept d'unité collective, permettant ainsi de déceler au sein de cette unité les événements se produisant d'un passage à l'autre. A l'intérieur du pays c'est la notion de concession qui a été retenue. A Abidjan la notion de concession correspond surtout à des nécessités foncières et ne repose plus sur des bases lignagères. Dans l'habitat de cour, la concession, n'est que rarement mono-familiale et même lorsque prévaut une certaine solidarité familiale il existe presque toujours des unités domestiques indépendantes, des locataires de diverses ethnies. Dans l'habitat de cour, le nombre d'habitants par concession varie entre 44 à Adjamé et 30 dans un quartier plus récent comme Abobo.

Nous avons donc retenu une définition assez empirique de l'unité collective, s'appuyant plus particulièrement sur les contraintes de la collecte et négligeant les aspects économiques du ménage, revenu et consommation en premier lieu (1). Nous avons choisi comme principal critère l'habitation et non la consommation : le nombre de rationnaires au sein d'un ménage pouvant être fort différent du nombre d'occupants. La définition de cette unité collective, dénommée groupe domestique ou ménage est donc la suivante : toutes les personnes qui résident dans la même unité d'habitation et qui reconnaissent appartenir à la même unité familiale et dépendre de l'autorité d'un même chef de famille constituent ce groupe domestique. Dans l'habitat résidentiel et dans l'habitat économique moderne le logement correspond dans la plupart des cas à un groupe domestique; dans les habitats évolutifs et sommaire la délimitation est parfois plus délicate : au sein d'une cour, un même groupe domestique peut occuper plusieurs petits logements ou « portes ». Lors de la numérotation des unités d'enquête on a procédé à la détermination des différents ménages en attribuant un même numéro à toutes les portes dont les occupants se déclarent appartenir au même groupe domestique (les portes sont alors distinguées par des lettres 1A, 1B, 1C...). Par contre arbitrairement un groupement de célibataires masculins (ou parfois féminins) au sein d'un même logement constitue un seul ménage, alors qu'ils n'ont le plus souvent en commun que le paiement du loyer.

Nous avons donc constitué sur le terrain un dossier par groupe domestique et lors de la codification les membres d'un même ménage ont reçu un début d'identifiant numérique commun; il s'avérait donc possible à l'exploitation informatique de procéder à une analyse de la taille des ménages selon certaines caractéristiques du chef de ménage.

Les variables utilisées

L'analyse factorielle des correspondances effectuées a pour but de mettre en évidence l'évolution de la taille des ménages en fonction de diverses variables socio-démographiques. Les sources statistiques retenues portent sur un échantillon de 7.733 chefs de ménage et comprennent 33 modalités. L'analyse factorielle vise à décrire ce type de matrice en faisant ressortir les principaux éléments de sa structure [Lebart (L.) *et al.* (1977)].

Les 2 premiers facteurs qui composent le plan analysé (fig. 1), expliquent respectivement 10 % et 7,6 % de la variance totale. Ces pourcentages demeurent hautement significatifs pour un tableau de cette taille. Le 1er facteur concerne la double opposition entre les niveaux d'instruction et entre les types d'habitats et le 2e facteur met en évidence une hiérarchie des âges, des situations matrimoniales et de la taille des ménages. L'analyse des contributions de chacune des modalités montre qu'il existe une indépendance (à part la taille des ménages) entre les variables présentés sur le premier axe (le F) mettant en évidence la hiérarchie de l'habitat et des niveaux d'instruction et celles du deuxième axe (2e F) qui sont strictement démographiques : âge et situation matrimoniale; les jeunes chefs de ménage célibataires s'opposant aux chefs de ménage

(1) A la même période la Direction de la Statistique a mené une enquête budget-consommation dont les résultats sont en cours de parution.

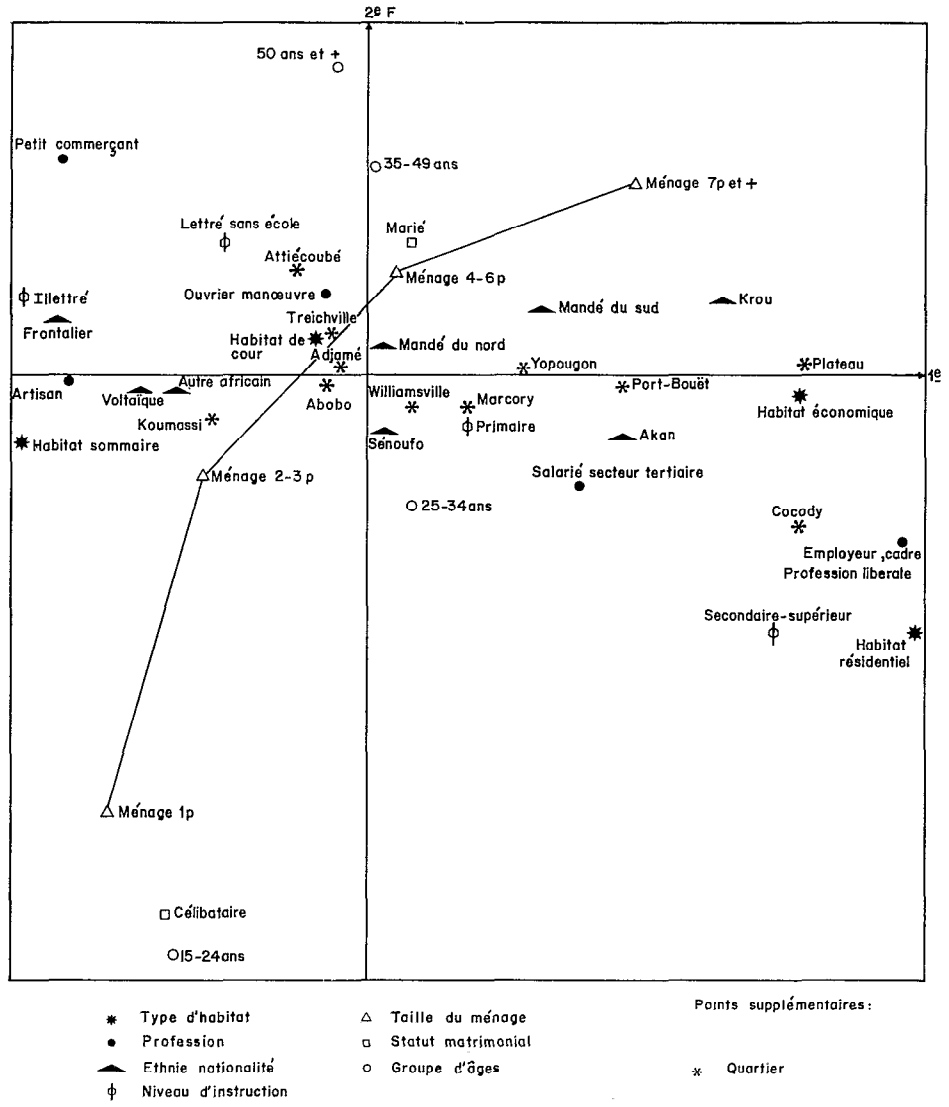

FIG. 1. — Analyse factorielle des correspondances — Chefs de ménage — Premier passage de l'EPR Strate Abidjan (Axes factoriels 1 et 2)

âgés et mariés. Les autres variables (1) ayant une très faible contribution sur ce second facteur, démontrent ainsi la relative indépendance entre l'âge du chef de ménage et ces autres variables. La dimension du ménage étant influencée à la fois par les facteurs purement démographiques et également par les caractéristiques sociales.

La courbe joignant les divers points représentatifs de la taille des ménages, après avoir été sensible à l'âge et à la situation matrimoniale, s'infléchit

(1) Sur la figure 1 :
— le terme « Sénoufo » désigne les ivoiriens d'ethnie Voltaïque (Sénoufo, Lobi, Koulango...) ;
— le terme « Voltaïque » désigne les ressortissants de Haute-Volta ;
— le terme « Frontalier » désigne les ressortissants des quatre autres pays frontaliers de la Côte d'Ivoire (Libéria, Guinée, Mali, Ghana) ;
— le terme « Autres africains » les ressortissants des autres pays d'Afrique.

ensuite en fonction de l'habitat. Il existe une adéquation entre jeune célibataire et ménage de 1 personne, et d'autre part ménage de plus de 7 personnes et habitat économique. Le premier axe met bien en évidence chacun des types d'habitat, les catégories socio-professionnelles qui les composent et les principaux quartiers d'implantation. La hiérarchie sociale apparaît clairement de l'habitat sommaire à l'habitat résidentiel : les ménages de dimension élevée étant l'apanage des catégories sociales les moins démunies.

La taille des ménages et les caractéristiques démographiques du chef de ménage

Répartition des ménages selon l'âge, le sexe et la nationalité du chef de ménage

Les tableaux IA et IB présentent la répartition et la taille moyenne des ménages selon le groupe d'âges, le sexe, et la nationalité du chef de ménage. La taille moyenne des ménages à Abidjan est de 5,30 personnes pour l'ensemble de la population africaine, en nette augmentation par rapport aux

Tableau I A

Nombre et taille des ménages selon le groupe d'âge, la nationalité et le sexe du chef de ménage (Sexe masculin)

Groupe d'âges	IVOIRIEN		VOLTAIQUE		MALIEN		AUTRE AFRICAIN		NON AFRICAIN		ENSEMBLE	
	Effectif	T. moy.	Effectif	T. moy.	Effectif	T. moy.	Effectif	T. Moy.	Effectif	T. moy.	Effectif	T. moy.
15 - 19	1.228	2,48	599	3,02	392	2,79	543	2,49			2.762	2,64
20 - 24	12.471	3,46	5.132	2,45	1.839	2,86	2.516	2,62	499	2,09	22.457	3,06
25 - 29	25.320	4,93	9.063	2,95	4.594	2,78	5.734	3,15	1.937	2,71	46.648	4,02
30 - 34	20.244	6,25	8.946	3,92	4.399	3,73	6.724	4,01	2.875	3,13	42.738	4,96
35 - 39	16.258	6,98	8.104	4,54	4.737	4,38	5.126	4,68	2.541	3,79	36.766	5,57
40 - 44	11.652	7,95	4.612	5,38	3.759	5,20	4.067	4,98	2.568	3,71	26.658	6,26
45 - 49	9.092	8,98	3.253	6,27	2.180	6,32	2.609	5,74	2.038	3,08	19.172	7,15
50 - 54	5.415	9,24	1.256	5,65	1.175	6,83	1.644	4,84	1.185	3,10	10.675	7,19
55 - 59	2.729	9,61	691	7,34	636	5,21	754	9,92	717	2,62	5.527	7,95
60 - 64	1.730	10,08	288	5,75	297	6,91	426	6,94	314	2,30	3.055	8,13
65 - 69	743	9,17	88	12,05	133	6,29	284	7,39	179	3,11	1.427	7,97
70 et +	1.021	8,24	191	4,08	179	7,77	275	8,55	32	2,0	1.698	7,77
TOTAL	108.106	6,43	42.257	4,11	24.439	4,32	30.283	4,79	14.885	3,20	219.970	5,25

Tableau I B

Nombre et taille des ménages selon le groupe d'âge, la nationalité et le sexe du chef de ménage (Sexe féminin)

Groupe d'âges	IVOIRIEN		GHANEEN		AUTRE AFRICAIN		NON AFRICAIN		ENSEMBLE	
	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.
20 - 24	2.064	4,49	1.157	1,65	409	2,28	32	1	3.662	3,32
25 - 29	2.299	4,74	755	1,67	629	3,30	86	1	3.769	3,80
30 - 34	2.757	5,29	542	2,16	820	3,32	241	1,27	4.360	4,31
35 - 39	2.600	5,25	306	3,09	1.013	3,48	313	1,63	4.232	4,40
40 - 44	1.241	6,30	59	3,54	730	3,08	125	1,74	2.155	4,87
45 - 49	987	4,98	117	7,78	724	5,0	148	1,17	1.976	4,87
50 - 54	1.010	5,22	140	4,29	407	2,50	134	1,81	1.691	4,22
55 - 59	711	5,67	123	5,93	170	4,10	96	1,0	1.100	5,05
60 - 64	533	8,58	55	3,55	286	3,15	0	0	874	6,49
65 - 69	270	3,55	30	1,0	171	5,06	32	1,0	503	3,75
70 et +	287	8,24	0	0	91	2,27	0	0	378	6,66
TOTAL	15.080	5,28	3.476	2,38	5.715	3,40	1.207	1,40	25.478	4,28

dimensions relevées lors d'une enquête réalisée en 1963-1964 : 4,3 personnes en moyenne par ménage (MFAEE, 1966). Cette croissance résulte à la fois de l'arrivée de plus en plus fréquente de jeunes ruraux au sein des familles ivoiriennes déjà installées à Abidjan, et au passage d'une migration individuelle à une migration familiale pour nombre d'étrangers.

Les ménages ivoiriens sont de taille nettement plus importante que les ménages étrangers. Les contraintes sociales du milieu d'origine pèsent

certainement plus chez les ivoiriens et les amènent à accueillir davantage de collatéraux. Il semble évident par ailleurs que la surface des logements constitue un critère non négligeable quant à la dimension des ménages : leur exiguité est un obstacle pour les étrangers aux revenus plus modestes ne disposant souvent que de deux pièces alors que les ivoiriens, en général mieux logés dans des habitations plus vastes, peuvent accueillir des collatéraux ou des aides familiaux provenant du village. En moyenne, les ménages ivoiriens comptent 6,29 personnes; 6,43 quand le chef de ménage est un homme, et 5,28 s'il s'agit d'une femme. Cette moyenne descend à 4,26 pour les autres ménages africains (4,38 pour un chef de ménage masculin et 3,01 s'il est féminin) et n'est plus que de 3,06 pour les ménages non africains installés à Abidjan. Ce dernier chiffre trop global est le résultat de l'amalgame d'au moins trois groupes distincts : les ménages européens qui connaissent une faible fécondité et dont une partie des enfants réside parfois en Europe, les jeunes célibataires, et enfin la communauté libanaise à la fécondité bien plus élevée.

La taille du ménage augmente avec l'âge du chef de famille; ainsi, pour les chefs de groupe domestique masculins, la taille moyenne passe de 2,64 pour le groupe d'âges 15-19 ans à 8,13 pour le groupe d'âges 60-64 ans. Notons qu'à âge égal la taille moyenne du ménage est toujours supérieure chez les ivoiriens par rapport à celle des étrangers. Chez les chefs de ménage féminins la relation âge-taille est moins nette, particulièrement chez les ivoiriennes. Ceci réside en partie dans le fait que l'on rencontre relativement plus de chefs de ménage féminins avec une progéniture à charge. Les chefs de ménage demeurent relativement jeunes puisque l'âge moyen est de 36,3 ans soit un léger vieillissement par rapport à 1963 (34,5 ans). On doit noter un effectif important de chefs de ménage de moins de 30 ans, dont une majorité d'étrangers; ces chefs de familles non ivoiriens sont même prédominants, par rapport aux nationaux, entre 30 et 39 ans (54 %). S'il n'y a que peu de chef de famille féminin (10 %), cette proportion est en nette augmentation par rapport à celle enregistrée en 1963 (6,3 %). Les disparités entre nationalités sont par ailleurs importantes : 12 % de femmes chef de ménage chez les ivoiriens, 6 % chez les autres africains mais 61 % chez les ghanéens (en majorité des jeunes femmes prostituées dites « toutous »). Pour les ivoiriennes on observe également des différences sensibles selon l'ethnie, les femmes du groupe Akan, et les Baoulé en particulier, manifestant une bien plus grande indépendance.

Taille des ménages et situation matrimoniale

En milieu urbain, le mariage n'est pas la seule voie d'accès au statut de chef de ménage. On compte un nombre important de chefs de ménage célibataires. Les tableaux II A et II B nous donnent la répartition selon l'âge, la situation matrimoniale et le sexe des chefs de ménage ainsi que la taille moyenne du ménage. En fait, pour les hommes séparation et veuvage étant des situations rares, seuls mariage et célibat sont véritablement à prendre en compte. Le statut matrimonial, surtout chez les hommes, conditionne la taille du ménage : les chefs de ménage masculins mariés et particulièrement les polygames sont à la tête de famille nombreuse comme le confirment les données du tableau III qui donne l'évolution de la taille du ménage en fonction du nombre d'épouses. On doit noter la dimension élevée des groupes domestiques lorsque leur chef est âgé; l'écart entre conjoints permet à ces hommes âgés une descendance tardive (1) (puisque leur épouse nettement plus jeune est toujours féconde) et donc entraîne pendant de longues années des enfants à leur charge. Ces données montrent que les quelques divorcés et les rares veufs peuvent être assimilés aux célibataires et ils n'ont que rarement leur famille avec eux. Les groupements de célibataires, ne rassemblent en général que peu d'individus mais il faut noter parfois l'existence de ménage de ce type de très grande taille (30 personnes et plus), ce qui augmente ainsi sensiblement la moyenne. Il s'agit alors de groupe de jeunes, originaires essentiellement du Niger ou du Mali, dormant dans des entrepôts ou ateliers sous l'autorité d'un aîné responsable. L'analyse selon la situation matrimoniale est plus complexe pour les chefs de ménage de sexe féminin. On constate tout d'abord une très forte proportion de célibataires (43 % par exemple entre 25 et 34 ans, 22 % seulement chez les hommes aux mêmes âges); la séparation ou le veuvage, importants après 50 ans, ne constituent donc pas le seul moyen d'accès au statut de chef de ménage. Si l'on ne relève qu'un faible nombre de femmes mariées chefs de ménage dont le conjoint est résidant, ces rares cas méritent tout de même une explication : bien souvent il s'agit d'une femme louant en propre sa maison et accueillant chez elle celui qu'elle considère comme son « époux ». On a constaté, par exemple cette pratique à plusieurs reprises chez des toutous ghanéennes vivant en concubinage avec des travailleurs étrangers. De nombreuses femmes mariées, du fait de la non résidence du conjoint,

(1) Les données sur la nuptialité, et en particulier l'écart d'âge entre époux, sont développés dans un article concernant les situations matrimoniales à Abidjan, à paraître dans un document « Nuptialité étude de cas en Afrique », O.R.S.T.O.M., 1984.

TABLEAU II A

Nombre et taille des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage (Sexe masculin)

Groupe d'âges	CELIBATAIRE		MARIE EPOUSE RESIDANTE		MARIE EPOUSE NON RESIDANTE		POLYGAME		SEPARE		VEUF		ENSEMBLE	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
15 - 19	2318	2,42	236	3,79	121	2,33			30	3,0			2762	2,64
20 - 24	12370	2,42	7895	4,01	1385	1,99	583	5,32	193	4,57			22426	3,06
25 - 29	13450	2,31	26592	4,80	3220	2,72	2883	6,64	374	2,02	95	2,37	46648	4,02
30 - 34	6057	2,51	27956	5,41	3468	2,66	4630	7,41	431	3,68	111	3,47	42683	4,96
35 - 39	3229	2,13	24670	5,88	2275	2,45	5965	7,67	416	2,06	79	4,58	36766	5,57
40 - 44	1294	2,72	15855	6,08	1863	2,71	6618	8,81	802	3,32	198	2,53	26630	6,25
45 - 49	836	2,69	10800	6,52	1090	2,06	5857	10,13	450	4,63	109	3,51	19142	7,14
50 - 54	191	2,84	6412	6,75	706	2,45	2978	10,18	388	2,37	0	-	10675	7,19
55 - 59	114	1,00	2847	6,78	627	3,41	1743	12,67	171	1,67	25	1,00	5527	7,95
60 - 64	46	1,33	1690	8,63	234	1,43	876	10,77	157	1,21	52	4,12	3055	8,13
65 - 69	30	1,00	644	6,83	219	3,70	324	17,70	83	1,40	127	2,22	1427	7,97
70 - 74	0		606	6,20	0	-	288	13,33	0	-	0	-	894	8,50
75 et +	30	2,00	223	7,48	80	1,31	140	13,39	31	1,00	30	2,00	534	7,11

TABLEAU II B

Nombre et taille des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage (Sexe féminin)

Groupe d'âges	CELIBATAIRE		MARIEE CONJOINT RESIDANT		MARIEE CONJOINT NON RESIDANT		VEUVE		SEPAREE		ENSEMBLE	
	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.
20 - 24	2.296	2,86	176	5,32	926	3,68	90	6,40	174	3,78	3.662	3,32
25 - 29	2.101	3,75	79	4,71	1.041	4,05	82	4,27	466	3,21	3.769	3,80
30 - 34	1.425	3,40	193	4,75	1.489	4,58	343	6,42	910	4,39	4.360	4,31
35 - 39	988	3,23	299	5,60	1.468	4,53	565	6,71	886	3,60	4.232	4,40
40 - 44	411	2,67	58	2,00	807	5,78	548	5,44	299	5,38	2.155	4,87
45 - 49	146	3,01	56	2,55	618	5,55	720	5,63	436	3,56	1.976	4,87
50 - 54	136	1,61	26	3,00	420	4,06	841	5,44	268	2,07	1.691	4,22
55 - 59	65	2,02	0	0	337	3,88	550	6,31	148	4,37	1.100	5,05
60 - 64	30	4,00	0	0	27	1,00	792	6,69	25	9,00	874	6,49
65 - 69	33	2,00	30	2,00	57	4,54	383	3,92	0	0	503	3,75
70 et +	0	0	0	0	0	0	315	6,90	63	2,52	378	6,17

T. moy. = Taille moyenne.

TABLEAU III

Taille moyenne du ménage selon le nombre d'épouses (chef de ménage de sexe masculin)

GROUPE D'AGES	NON MARIE	1 EPOUSE	2 EPOUSES	3 EPOUSES	4 EPOUSES	ENSEMBLE
20 - 24	2,46	3,71	5,96	-	-	3,06
25 - 29	2,30	4,57	6,39	10,29	-	4,02
30 - 34	2,56	5,11	7,12	9,41	9,82	4,96
35 - 39	2,15	5,59	7,72	7,88	5,00	5,57
40 - 44	2,91	5,73	8,57	9,94	7,50	6,25
45 - 49	3,37	6,12	9,06	12,66	17,91	7,14
50 - 54	2,53	6,32	9,27	13,81	10,19	7,19
55 - 59	1,37	6,18	10,10	17,44	15,16	7,95
60 - 64	1,82	7,76	10,74	10,42	12,36	8,13
65 - 69	1,78	6,03	17,59	14,77	23,50	7,97
70 - 74	-	6,20	12,66	9,63	20,00	8,50
75 et +	1,66	5,85	15,00	13,04	-	7,11
ENSEMBLE	2,44	5,29	8,24	11,74	13,96	5,25

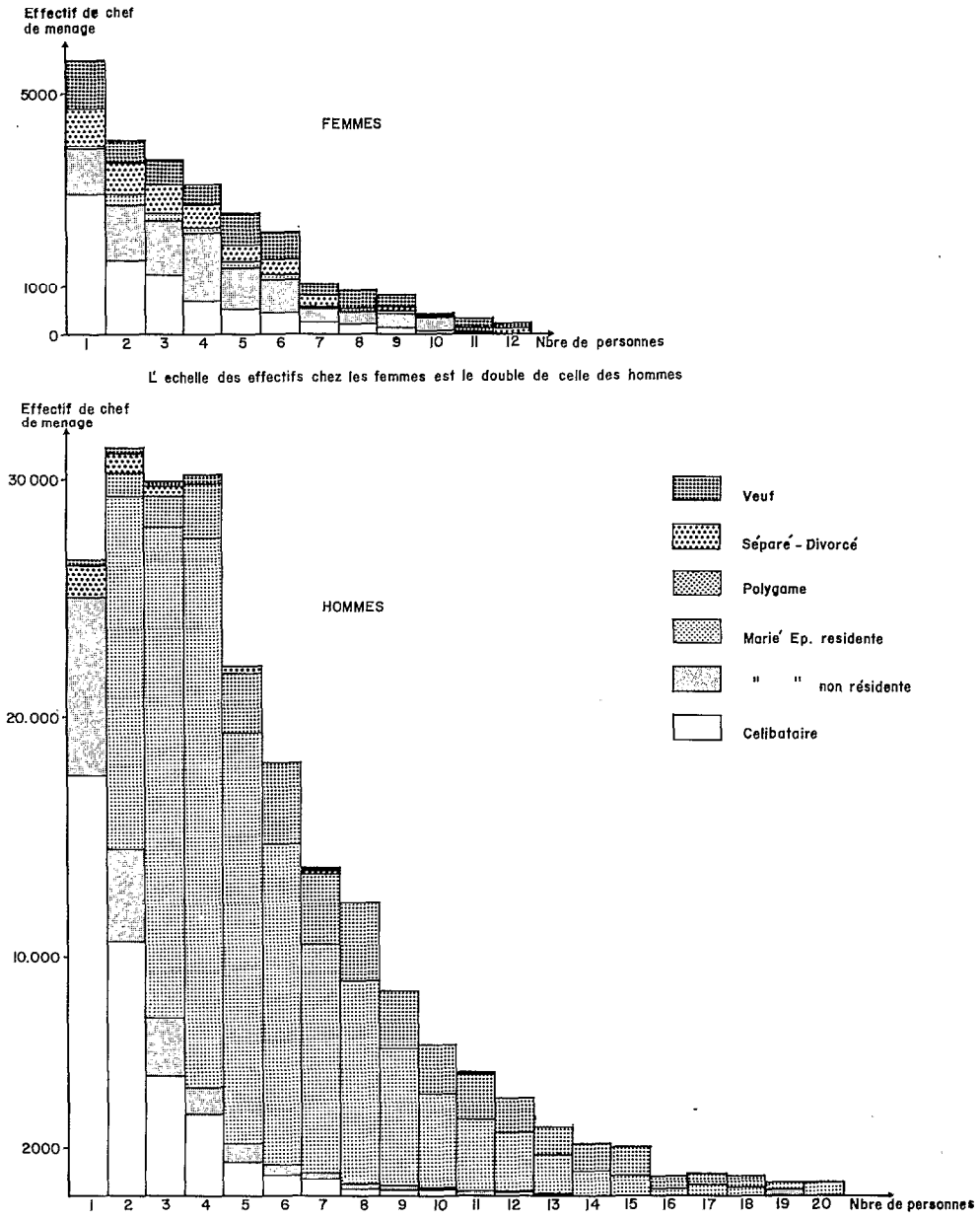

FIG. 2. — Répartition des ménages selon la taille, le sexe et la situation matrimoniale du chef de ménage

se retrouvent de facto chef de ménage, soit que le mari réside dans une autre localité, soit en tant qu'épouses de polygame mais possédant leur propre logement indépendant ; enfin il s'agit aussi de femmes vivant en séparation de corps mais qui renoncent à se déclarer comme telles et préfèrent être considérées comme mariées. Ces femmes mariées et les veuves connaissent les tailles de ménages les plus élevées. On constate donc qu'en cas de séparation, bien souvent la femme est amenée à prendre en charge sa descendance. Elle exerce le plus souvent des activités de commerce ou de service et, outre ses propres enfants, elle héberge une ou des petites nièces qui lui servent d'aides familiales.

La figure 2 permet de mettre en évidence la répartition des ménages selon le nombre de personnes

et la situation matrimoniale du chef de ménage. Tant chez les hommes que chez les femmes la part des célibataires décroît rapidement lorsque la composition numérique du ménage augmente; rares sont les ménages de plus de 3 personnes dont le chef est célibataire. La plupart des chefs de ménage masculins à partir de cette dimension (3 et +) sont mariés, les ménages de taille élevée restant surtout l'apanage des polygames. Cependant, pour le sexe féminin, on rencontre proportionnellement plus de ménages de 1 personne et ce, quelle que soit la situation matrimoniale du chef de groupe domestique. Les veuves et les femmes mariées dont l'époux n'est pas résidant constituent les deux principales catégories pour les ménages de plus de 3 personnes. Le statut matrimonial du chef de ménage apparaît donc comme un facteur déterminant de la taille du groupe domestique, en particulier lorsque ce dernier est un homme.

Ménages et types d'habitat

HABITAT, NATIONALITÉ, ETHNIE ET TAILLE DU MÉNAGE

La taille du ménage varie fortement d'un type d'habitat à l'autre. C'est dans l'habitat économique que l'on rencontre les familles nombreuses (7,55 personnes) puis dans l'habitat résidentiel (6,48). L'habitat traditionnel de cour accueille des ménages aux dimensions plus modestes (4,92). Quant à l'habitat sommaire qui abrite de nombreux chefs de ménage célibataires il enregistre la taille de ménage la plus faible (3,60). Nous avons déjà mis en évidence dans le paragraphe précédent une différence de 2 personnes en moyenne entre les ménages ivoiriens et les ménages étrangers. Cet écart est relativisé lorsque l'on opère une distinction par type d'habitat. Le tableau IV présente les effectifs et la taille des ménages par types d'habitat et par nationalité (population africaine seulement).

TABLEAU IV

Nombre et taille des ménages selon le type d'habitat et la nationalité (population africaine)

Nationalité	Habitat haut et moyen standing		Habitat économique moderne		Habitat évolutif		Habitat sommaire		Ensemble	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Ivoirien	8.288	7,06	34.904	7,79	76.650	5,60	4.714	4,33	124.556	6,26
Voltaïque	594	4,92	1.337	6,62	29.866	4,28	11.389	3,37	43.186	4,12
Malien	284	5,15	905	8,11	18.900	4,39	5.658	3,16	25.747	4,26
Guinéen	242	6,45	565	7,61	6.317	4,71	969	3,18	8.093	4,78
Ghanéen	106	5,00	428	2,13	2.351	2,15	2.827	3,94	5.712	3,09
Autre africain	1.404	4,12	2.197	5,06	16.401	4,03	3.750	3,89	23.752	4,11
Ensemble	10.918	6,48	40.336	7,55	150.485	4,92	29.307	3,60	231.046	5,29

Dans l'habitat de standing l'écart entre les ivoiriens et les étrangers est particulièrement marqué : les cadres africains expatriés ne subissent pas autant les pressions familiales et accueillent relativement moins de monde. Dans l'habitat économique, la forte prédominance des ivoiriens (87 % des ménages) occulte la possibilité d'une analyse fine par nationalités. Il apparaît nettement de toutes façons que ce type d'habitat comprend les ménages dont la taille est la plus élevée et ce pour diverses raisons : les logements sont plus spacieux que ceux des strates inférieures, l'attribution en est sélective, aux fonctionnaires, employés de sociétés nationales... disposant d'un revenu régulier; on y trouve essentiellement des chefs de ménage hommes, mariés, et dont la descendance est déjà largement constituée. C'est dans ce type d'habitat que l'on rencontre la famille ivoirienne urbanisée de longue date. Dans l'habitat sommaire les ivoiriens connaissent également des dimensions du ménage plus importantes que celles des autres nationalités mais l'écart ne dépasse pas une personne environ.

Pour les étrangers, on constate que dans ces deux derniers types d'habitat les tailles de ménages sont relativement proches, exception faite du cas particulier des ghanéens (toutous dans l'habitat évolutif). Dans l'habitat sommaire les ménages ghanéens ont une taille moyenne plus forte du fait de l'importance des villages des pêcheurs qui y sont inclus et qui se composent de famille de taille élevée.

Au sein de la population ivoirienne elle-même, on relève des tailles moyennes fort différentes selon les ethnies pour un même type d'habitat comme le prouvent les résultats rassemblés au tableau V.

Si dans l'habitat de standing les écarts sont peu importants, par contre dans l'habitat économique

TABLEAU V

Nombre et taille des ménages selon le type d'habitat et l'ethnie du chef de ménage (population ivoirienne)

Type d'habitat	Akan		Krou		Mandé du Nord		Mandé du Sud		Voltaïque	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Habitat haut et moyen standing	4.786	7,07	1.390	7,23	1.105	5,89	392	8,25	559	8,05
Habitat économique moderne	18.015	7,51	9.662	8,89	3.046	6,83	2.514	7,41	1.649	6,84
Lotissement évolutif	34.683	5,67	11.697	5,82	15.293	5,53	6.623	5,86	8.304	4,90
Habitat sommaire	2.388	4,38	1.006	4,90	573	3,64	425	4,13	322	3,68
Ensemble	59.872	6,28	23.755	7,11	20.017	5,69	9.954	6,27	10.834	5,32

on note deux personnes de plus en moyenne dans les ménages d'origine Krou que dans les ménages Mandé Nord ou Voltaïque. Les originaires du Sud du Pays (régions d'économie de plantations) sont relativement plus nombreux dans ce type d'habitat. Ainsi 41 % des ménages Krou y résident, 30 % des ménages Akan, 25 % des ménages Mandé Sud contre seulement 15 % des ménages Mandé Nord et Voltaïque. La prédominance des gens du Sud dans l'habitat économique provient-elle de besoins plus ressentis d'espace vital ou de nécessités plus grandes d'accueil, ou est-ce parce que les originaires de ces régions qui accèdent à ce type d'habitat se voient amenés à (re)constituer une famille élargie sous la pression des collatéraux résidant au village ?

On ne retrouve pas des différences de taille aussi grandes dans l'habitat évolutif où les comportements paraissent plus uniformisés. Toutefois, les moyennes obtenues résultent de situations plus diverses et seule une analyse plus fine permettrait de déceler des variantes selon l'ethnie. De toutes façons l'exiguïté des logements dans les cours constitue une limite physique aux capacités d'accueil du ménage.

HABITAT, ACTIVITÉ ET TAILLE DU MÉNAGE

Si l'on considère la répartition des chefs de ménage selon la catégorie socio-professionnelle (tabl. VI, population africaine seulement), on constate des disparités importantes dans la taille des ménages. Les exploitants agricoles possèdent les familles les plus nombreuses : il s'agit pour l'essentiel d'autochtones Ebrié des villages de la périphérie, maintenant encore les structures de la famille élargie. Les rares autres cas d'agriculteurs concernent surtout des familles immigrées qui constituent plutôt des familles nucléaires. Globalement, ce sont les classes les plus aisées, cadres, employeurs, salariés qualifiés des services (fonction publique, commerce) qui ont les familles les plus nombreuses avec une moyenne supérieure à 6. Viennent ensuite les salariés de l'industrie, qualifiés ou non avec une moyenne supérieure à 5, suivi des autres catégories, petits salariés et petits exploitants indépendants. Enfin, les apprentis et aides familiaux constituent une catégorie composée presque uniquement de célibataires habitant seuls ou en petits groupes (taille moyenne 2,42 personnes). Il existe donc bien une hiérarchie en fonction de la catégorie socio-professionnelle du chef de groupe domestique mais elle ne doit pas occulter les différences de composition par âge et de situation matrimoniale qui influent sur les valeurs obtenues.

C'est surtout la distinction par types d'habitat qui permet de préciser les tendances en fonction de la catégorie socio-professionnelle. Mis à part les cadres supérieurs résidant essentiellement dans l'habitat de haut et moyen standing et les exploitants agricoles demeurant dans l'évolutif villageois, toutes les autres catégories socio-professionnelles se répartissent dans des proportions variables entre habitats économique, évolutif ou sommaire et c'est selon cette typologie qu'apparaissent des différences sensibles en particulier pour l'ensemble des salariés. Leur cas met bien en évidence l'importance du critère habitat puisque c'est en fonction de cet habitat que l'on retrouve une homogénéité de la taille des ménages et non plus en fonction de l'activité. En effet on relève pour cette catégorie socio-professionnelle des tailles de ménages moyennes de 7,8 pour l'économie, de 5 pour l'évolutif et de 3,7 pour le sommaire.

Notons encore que dans l'habitat économique les salariés non qualifiés ont une taille de ménage plus élevée que les salariés qualifiés et ce quel que soit le secteur considéré. Enfin si globalement l'habitat économique accueille les familles les plus

TABLEAU VI

Nombre et taille des ménages selon l'habitat et la catégorie socio-professionnelle (population africaine)

Catégorie socio-professionnelle	Habitat standing		Habitat économique moderne		Habitat évolutif		Habitat sommaire		Ensemble	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Cadre, enseignant, profession libérale	4.026	6,04	2.368	5,95	752	6,48	-	-	7.146	6,12
Employeur artisanat commerce, service	356	5,07	640	6,04	1.924	7,36	92	7,64	3.012	6,82
Exploitant indépendant, commerce	293	4,09	1.701	6,75	18.083	4,91	4.424	3,62	24.501	4,80
Exploitant indépendant, artisanat service	292	6,86	1.618	6,55	22.195	4,38	3.976	2,72	28.081	4,29
Salarié qualifié commerce, service	4.524	7,08	18.781	7,55	20.246	5,56	1.492	3,04	44.562	6,49
Salarié non qualifié, commerce-service			1.620	8,32	12.058	4,62	4.712	3,86	18.871	4,73
Salarié qualifié industrie	751	7,96	6.722	7,65	19.910	4,64	2.909	3,56	30.116	5,27
Salarié non qualifié industrie		-	4.968	9,03	39.262	4,90	8.503	3,72	52.909	5,11
Aide familial apprenti	-	-	80	3,01	2.797	2,48	590	2,03	3.467	2,42
Exploitant agricole	-	-	70	12,99	2.673	7,17	420	4,63	3.222	6,95
Salarié agricole	-	-	242	6,95	1.324	4,20	1.104	5,29	2.724	4,91

nombreuses c'est toujours l'habitat évolutif (à de rares exceptions près dans l'habitat sommaire) qui accueille les familles de taille exceptionnelle comptant plus de 25 personnes, qu'elles soient ivoiriennes ou non et quel que soit le revenu de son chef.

On peut donc dire que ce sont les « classes moyennes » — dans le contexte ivoirien — qui possèdent les familles les plus nombreuses. Ainsi dans l'habitat de haut et moyen standing, ce sont certainement ceux du bas de l'échelle « les bas du haut » qui accueillent le plus de collatéraux, les employeurs ou les patrons du commerce ou de l'industrie logeant dans l'habitat de haut standing connaissant quant à eux des normes familiales occidentales.

Quel que soit le type d'habitat et ce jusqu'à 6 personnes au sein du ménage, le nombre d'actifs est à peu près le même : 1,4 actifs en moyenne pour un ménage de 2 personnes; environ 2 actifs pour un ménage de 6 personnes. Au-delà de cette taille il existe de grandes similitudes pour les trois premiers types d'habitat, par exemple environ 2,5 actifs pour 9 personnes, par contre on note un nombre d'actifs (3,95 pour un ménage de 9 personnes) nettement plus important dans l'habitat sommaire, où en général davantage de personnes exercent une activité très souvent faiblement rémunératrice. Ce nombre d'actifs à peu près équivalent par type d'habitat résulte en partie du fait que de nombreuses femmes exercent une activité : soit salariée chez les plus aisés, soit de petit commerce chez les ménages plus modestes, aidant ainsi à la subsistance du groupe domestique (1).

La taille du ménage varie fortement suivant le type d'habitat. Toutefois pour un même habitat on rencontre certaines disparités d'un quartier à l'autre, comme on peut le noter en consultant le tableau VII.

Dans l'habitat résidentiel la taille la plus faible est enregistrée dans le quartier Est, celui comportant le plus grand nombre de logements de très haut standing, et les tailles les plus élevées dans les quartiers où domine le moyen standing (Nord,

(1) L'activité des femmes a été systématiquement demandée lors de l'enquête. Toutefois nous n'avons pas opéré de distinctions ni sur les temps de travaux, ni sur les revenus tirés de ces activités.

TABLEAU VII

Nombre et taille des ménages selon le type d'habitat et le quartier (1)

Type d'Habitat	CENTRE NORD		CENTRE SUD		EST		NORD		OUEST		SUD	
	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.
Habitat standing	1.022	6,23	3.204	6,90	3.797	5,74	405	7,47	720	7,21	1.770	6,94
Habitat économique moderne	2.600	7,80	7.660	8,26	5.017	6,91	1.917	7,46	12.180	7,30	10.962	7,59
Habitat évolutif	32.586	5,59	25.360	4,66	8.221	5,09	45.849	4,77	20.214	4,81	18.255	4,54
Habitat sommaire	80	3,50	1.087	3,78	1.347	3,71	495	5,07	1.710	3,84	24.588	3,54
ENSEMBLE	36.288	5,76	37.311	5,57	18.382	5,62	48.666	4,90	34.824	5,68	55.575	4,77

(1) *Centre Nord* : Plateau, Adjamé, Attiécoubé, Williamsville ; *Centre Sud* : Treichville, Marcory, Zone 4 ; *Est* : Cocody, Deux plateaux ; *Nord* : Abobo ; *Ouest* : Yopougon, Banco, Locodjro ; *Sud* : Koumassi, Vridi, Port Bouët.

Ouest). Dans l'habitat sommaire les tailles sont à peu près équivalentes, mais cet habitat rappelons-le est essentiellement situé dans la zone Sud. Pour les habitats économique et évolutif la figure 3 permet de compléter l'analyse. Ainsi l'habitat évolutif le plus ancien situé dans les quartiers du centre ville (Adjamé) abrite des ménages de taille sensiblement plus élevée que les quartiers comparables de la périphérie (Abobo). De la même façon, au sein de l'habitat économique moderne (postérieur à 1960), les lotissements les plus anciens présentent une distribution des ménages par taille différente de celle des réalisations plus récentes. A titre d'exemple on peut comparer la situation entre les ménages des cités de Koumassi (SICOGI, PRODOMO...) et ceux de la zone nouvellement urbanisée de Yopougon. Le mode de la distribution pour le quartier le plus ancien (Koumassi) est de 8 personnes, alors qu'il est de 5 pour le plus récent (Yopougon). On constate que 27 % des ménages de Koumassi comprennent plus de 10 personnes contre seulement 18 % à Yopougon (fig. 3). Un constat similaire peut être établi pour l'habitat évolutif : 19 % des ménages des cours d'Adjamé (quartier ancien) dépassent un effectif de 8 personnes contre seulement 11 % à Abobo. Le mode de la première série (Adjamé) étant de 3 personnes contre 2 à Abobo.

L'ancienneté dans le logement n'est pas un facteur explicatif à lui seul; elle recouvre une réalité en quelque sorte concomitante : l'ancienneté du quartier. Si la taille du ménage varie suivant le type d'habitat, elle s'accroît pour chacun d'eux au fur et à mesure qu'augmente la durée de résidence. Les quatre courbes de la figure 4 présentent un parallélisme intéressant; la taille du ménage augmente assez rapidement pour les quatre premières années puis croît lentement et régulièrement par la suite selon l'ancienneté d'installation du chef de ménage et ce quel que soit le type d'habitat d'où une croissance semblable à valeur absolue, mais assez différente en valeur relative : 87 % en 12 ans pour l'habitat sommaire contre 70 % pour l'évolutif et le résidentiel et seulement 56 % dans l'économique. Au-delà de 16 ans de résidence les effectifs concernés deviennent trop faibles pour que les valeurs observées soient véritablement significatives. L'intérêt de ces chiffres ou plutôt de ces tendances constatées — même si elles demandent à être précisées — est de fournir un indice des rythmes de densification de la population par type d'habitat à moyen terme. Il n'en demeure pas moins que des phénomènes perturbant ce schéma très simple peuvent apparaître (recul voire arrêt de l'immigration, absence de reprise des programmes de construction, etc.) et rendent donc difficile toute extrapolation de ces observations ponctuelles.

Analyse multivariée de la taille des ménages

L'analyse de classification multiple (1) correspond à une analyse de régression multiple pour la prédiction d'une variable quantitative, la taille des ménages, à partir d'une sélection de variables qualitatives à savoir la situation matrimoniale, le nombre

(1) Voir Manuel ARIEL, logiciel ayant servi à l'exploitation de l'EPR. Voir aussi J. L. DUBOIS (1982).

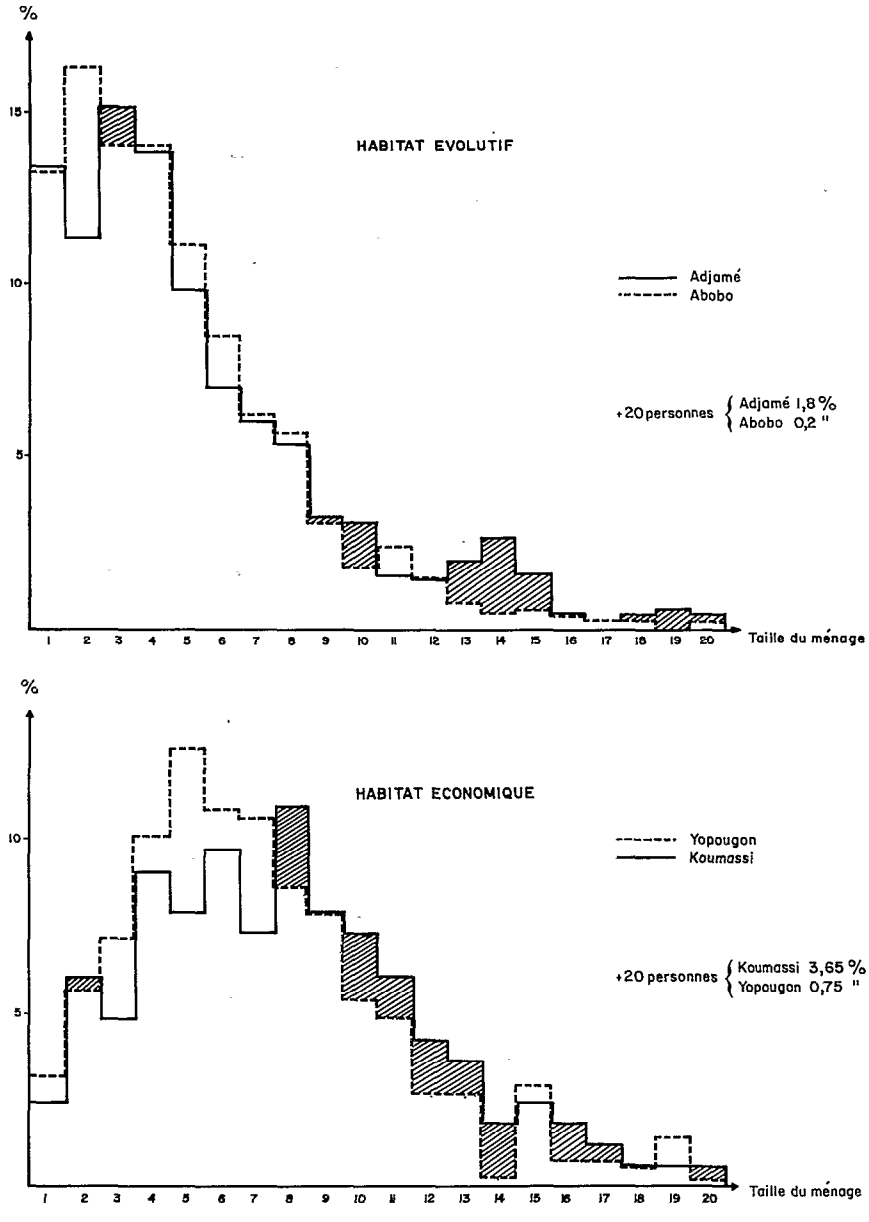

FIG. 3. — Taille des ménages et ancienneté du quartier

d'épouses, le groupe d'âges, la nationalité, le type d'habitat, le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage. Ce modèle à 7 variables présente un coefficient de corrélation multiple élevé : 0,66. Les résultats sont rassemblés au tableau VIII.

On peut présenter le modèle sous la forme $Y = f(x1, x2, x3 \ldots x7)$ où Y est la taille du ménage, observé lors du 1er passage de l'enquête et x1 à x7 sont sept variables indépendantes en fonctions desquelles varie cette taille. Pour chacune de ces variables deux coefficients sont calculés : η^2 et β^2.

Le premier η^2 est la raison de corrélation entre chaque variable indépendante et la variante dépendante. Ce coefficient mesure l'influence réciproque de chacune des variables sur la taille des ménages et montre que ce sont surtout les caractéristiques matrimoniales qui jouent un rôle prépondant, puis l'âge, la nationalité, et le type d'habitat. Le niveau

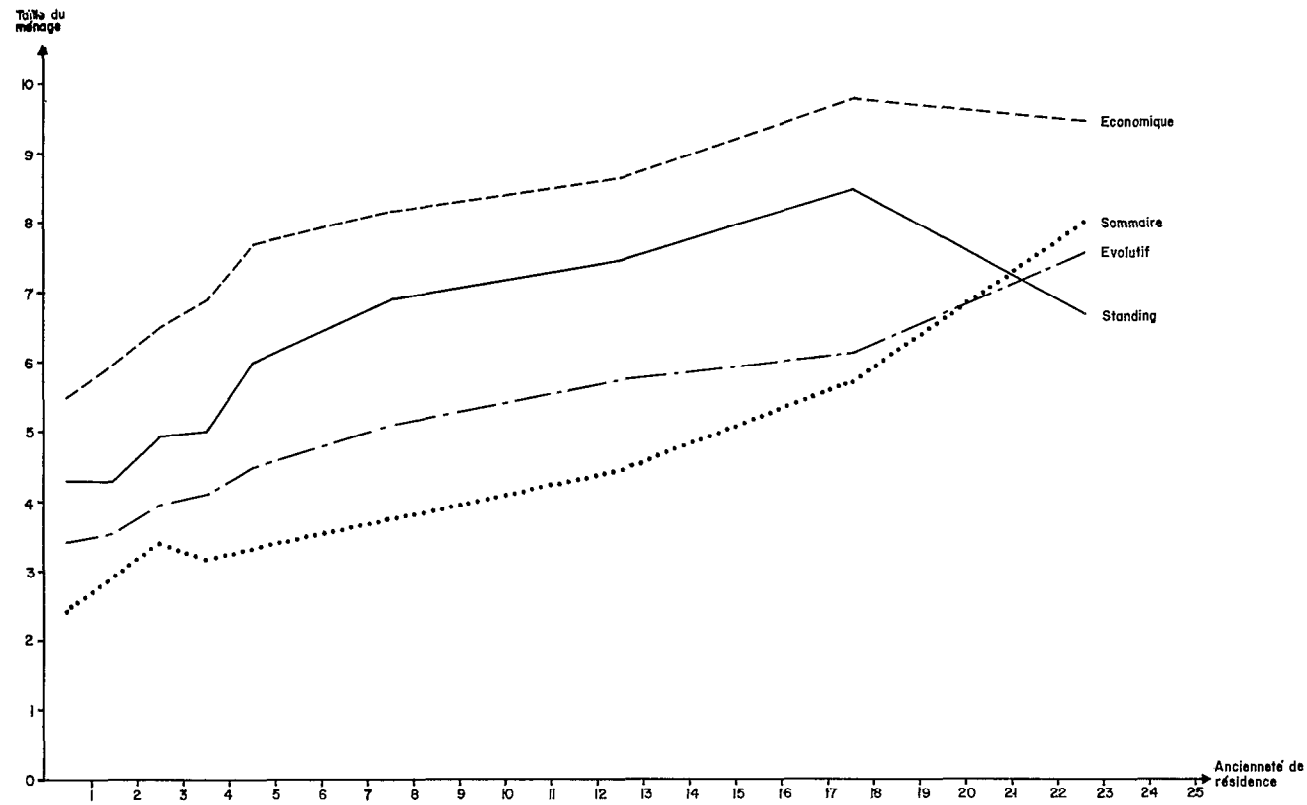

FIG. 4. — Taille du ménage par ancienneté de résidence

d'instruction et le sexe agissent faiblement sur le modèle. Le coefficient β^2 est un coefficient empirique permettant d'évaluer l'incidence de chaque variable indépendante sur la prédiction et donne la même hiérarchie, à l'exception de la nationalité qui intervient davantage que l'âge.

La taille moyenne des ménages est de 5,15 personnes. On détermine également la taille moyenne en fonction de chacune des modalités. Mais l'intérêt essentiel du modèle réside dans la prédiction possible en combinant l'influence des 7 variables indépendantes sélectionnées. Par exemple retenons le cas d'un père de famille monogame dont l'épouse réside en ville, âgé de 56 ans, demeurant dans l'habitat économique et ivoirien, ayant un niveau scolaire équivalent au CEPE. Les différents effets du modèle entraînent pour un individu possédant ces caractéristiques une taille moyenne de 10,25 personnes, obtenue à partir du calcul suivant :

Moyenne générale : 5,150

Effet de la variable 414	— Situation matrimoniale	: marié épouse résidante	: + 1,136
Effet de la variable 15	— Nombre d'épouses	: 1 épouse	: — 0,565
Effet de la variable 14	— Âge	: 55-59 ans	: + 2,011
Effet de la variable 16	— Nationalité	: Ivoirien	: + 0,756
Effet de la variable 800	— Type d'habitat	: Économique moderne	: + 1,475
Effet de la variable 32	— Niveau d'instruction	: CM2 - CEPE	: + 0,358
Effet de la variable 8	— Sexe	: Masculin	: — 0,067

Prédiction du modèle : 10,254

Tableau VIII

Analyse de classification multiple de la taille des ménages

VARIABLES INDEPENDANTES	MODALITES	ETA	ETA CARRE	BETA	BETA CARRE
X 1 414, ETAT MATRIMONIALE	8	0.51926	0.26961	0.3803[illegible]	0.14463
X 2 15, NOMBRE EPOUSES	10	0.47501	0.22563	0.29225	0.08541
X 3 140, GROUPE D'AGES PASS 1	19	0.33099	0.10946	0.22978	0.05283
X 4 16, NATIONALITE	9	0.30113	0.09068	0.24999	0.06250
X 5 800, TYPE D'HABITAT	4	0.28626	0.08194	0.19499	0.03802
X 6 32, NIVEAU INSTRUCTION	11	0.13264	0.01759	0.06449	0.00416
X 7 8, SEXE	2	0.07461	0.00557	0.04965	0.00247

VARIABLE DEPENDANTE

Y 804, TAILLE MENAGE PASS1

MOYENNE	5.15029
ECART-TYPE	3.94591
COEFFICIENT DE CORRELATION MULTIPLE	0.66107
QUANTITE D'OBSERVATIONS	245290

VARIABLE	VALEUR	OBSERVATIONS	EFFET	MOYENNE DE Y	DIFFERENCE	ECART-TYPE DE Y
414,	1, CELIBA- TAIRE	48599	-1.91791	2.52015	-2.63014	2.20886
	2, MARIE EP RESIDT	127519	1.13577	5.61032	0.46003	3.21822
	9, NON PRECISE	154	-2.42272	1.89610	-3.25419	1.62753
	3, MARIE EP NON RES	22796	-1.71831	3.18073	-1.96956	2.77197
	3, VEUF	6022	-1.32397	5.54168	0.39139	4.91360
	4, SEPARE	7201	-2.04808	3.40953	-1.74076	2.72337
	6, POLYGAMEEP.RES	31231	0.82261	9.30591	4.15562	5.22962
	7, POLYGAMEEP.N.RES	1768	-5.40310	2.29581	-2.85448	1.72584
15,	1, 1 EPOUSE	141946	-0.56481	5.28585	0.13556	3.28170
	2, 2 EPOUSES	26665	1.85161	8.24359	3.09330	4.66556
	3, 3 EPOUSES	4981	4.99196	11.75085	6.60056	6.31801
	4, 4 EPOUSES	876	6.99228	13.95893	8.80862	8.55893
	0, NON MARIEE	70311	-0.02791	3.10407	-2.04622	2.87469
	5, 5 EPOUSES	153	2.25262	7.62092	2.47062	9.35328
	6, 6 EPOUSES	0				
	7, 7 EPOUSES	34	24.61755	30.00000	24.84970	0.0
	8, 8 EPOUSES					
	9, NON PRECISE	124	1.77541	2.83065	-2.31964	2.25151
140,	1, 0- 4 ANS	60	-1.21091	2.48333	-2.66695	0.70671
	2, 5- 9 ANS					
	3, 10-14 ANS	435	-3.32496	3.14023	-2.01006	2.53082
	4, 15-19 ANS	3432	-0.63902	2.72261	-2.42768	2.05475
	5, 20-24 ANS	26119	-1.09910	3.09369	-2.05660	2.35343
	6, 25-29 ANS	50417	-0.93600	4.00301	-1.14727	2.73345
	7, 30-34 ANS	47894	-0.27565	4.90254	-0.24775	3.22501
	8, 35-39 ANS	40998	0.11761	5.44702	0.29673	3.51265
	9, 40-44 ANS	28813	0.63916	6.15191	1.00162	4.20734
	10, 45-49 ANS	21149	1.24398	6.93493	1.78465	4.67001
	11, 50-54 ANS	12366	1.03606	6.78522	1.63493	4.89601
	12, 55-59 ANS	6627	2.01112	7.47276	2.32247	6.51362
	13, 60-64 ANS	3925	2.28399	7.76126	2.61097	6.36838
	14, 65-69 ANS	1933	1.87945	6.86736	1.71707	7.42453
	15, 70-74 ANS	1071	2.32147	8.32120	3.17090	5.69573
	16, 75-79 ANS	615	1.22644	6.89935	1.74906	5.63067
	17, 80-85 ANS	116	2.98635	8.78448	3.63419	7.84447
	18, 85 ANS ET PLUS	115	-2.42474	2.98261	-2.16768	3.69248
	99, NON PRECISE	0				
800,	1, HABITAT STANDING	25423	-1.78226	4.48814	-0.66215	3.32358
	3, HABT.ECONOMIQUE	40048	1.47540	7.49300	2.34271	4.50363
	5, LOTISMT EVOLUTIF	149829	-0.37523	4.92574	-0.22456	3.80006
	6, HABITAT SOMMAIRE	2919	-0.92308	3.60127	-1.54902	2.83406
32,	0, ILLETRE	27539	-0.26485	4.38512	-0.76517	3.50276
	1, PARLE FRANCAIS	87339	-0.22125	5.03470	-0.11560	3.86753
	2, LETTRE SAN ECOLE	7167	0.40302	6.37435	1.22406	4.78343
	3, PRIMAIRE < CM2	14523	0.34185	5.55176	0.40147	4.36312
	4, CM2 CEP	30983	0.35753	5.86228	0.71199	4.57219
	5, SECOND CYCLE 1	37696	0.20568	5.51257	0.36228	3.64039
	6, SECOND CYCLE 2	12231	0.15943	5.26024	0.10995	3.69344
	7, MOYEN SUPERIEU	7628	0.74912	4.51150	-0.63879	3.25984
	8, SUPERIE GDE ECOL	8179	0.10274	4.47598	-0.67432	3.12291
	9, NON PRECISE	1349	0.59147	3.76723	-1.38306	2.72929
	-1, NON CONCERNE	60	1.45497	2.48333	-2.66695	0.70671
8,	1, MASCULIN	219845	-0.06660	5.25045	0.10016	3.97219
	2, FEMININ	25445	0.17583	4.28493	-0.86536	3.59882
16,	1, IVOIRIEN	123127	0.75555	6.28675	1.13646	4.36246
	2, VOLTAIQUE	43332	-0.25932	4.11959	-1.03070	3.09346
	3, MALIEN	25630	-0.46149	4.25423	-0.89606	3.17017
	4, GUINEEN	906	-0.18285	4.79069	-0.35960	4.00398
	5, LIBERIEN	133	-1.62930	5.99248	0.84219	3.85229
	6, GHANEEN	5712	-0.66134	3.08683	-2.06346	2.80459
	7, AUTRE AFRICAIN	23504	-0.44383	4.10968	-1.04061	3.21542
	8, AUTRES	16093	-3.03440	3.06363	-2.08665	1.64087
	9, NON PRECISE					

Ce modèle permet donc d'envisager en fonction des caractéristiques du chef de ménage la taille de sa famille, mais n'apporte aucune explication sur le mode de constitution de cette famille ni sur sa composition, seule l'influence purement statistique des variables sur la taille du ménage est mesurée.

* * *

L'étude de la taille des ménages montre l'intérêt que peut présenter l'analyse d'un « sous produit » d'une enquête ; en effet dans le cas de l'enquête à passages répétés ivoirienne les unités collectives ne devaient pas faire l'objet d'une question. Les principales caractéristiques mises en évidence sont les suivantes :

— l'augmentation de la taille globale des ménages entre 1963 et 1978;

— la proportion croissante de femmes chefs de ménage, reflet d'une indépendance de plus en plus marquée :

— l'importance du logement et de la catégorie d'habitat comme élément de caractérisation.

Un décompte permet d'établir une distinction entre quatre types de ménages : ménage de 1 personne, groupement de célibataire, famille nucléaire et famille élargie (tabl. IX). C'est principalement dans l'habitat économique moderne que l'on se plie le plus aux règles de la solidarité familiale et dans une moindre mesure dans l'habitat résidentiel. Mais retrouve-t-on le même type de composition familiale dans les deux cas ?

TABLEAU IX

Répartition des types de ménages suivant les types d'habitat (population africaine)

Type de ménage / Type d'habitat	Ménage de 1 personne	Ménage de célibataires	Ménage nucléaire	Famille élargie	Total
Haut et moyen standing	8	13,4	13,9	64,7	100
Economique moderne	4,8	9,5	15	70,7	100
Evolutif	13,2	13,5	36,6	36,7	100
Sommaire	20,6	16,2	44	19,2	100

Au sein de l'habitat évolutif nous n'avons pu dans le cadre de l'EPR procéder à la distinction entre propriétaires et locataires : les premiers par définition disposant de plus de possibilités d'accueil, doivent certainement avoir des comportements proches des habitants de l'économique moderne. La famille nucléaire prédomine dans les couches sociales les plus dominées, mais l'enquête démographique ne permet pas de prendre en compte les réseaux de relations et de solidarité, familiales ou villageoises, au sein de la ville et qui dépassent le cadre du logement.

Ces premiers résultats devraient être complétés par une analyse plus fine de la composition des ménages prenant en compte les relations de parenté et permettre d'étayer davantage nos premières constatations.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M. le 17 août 1983

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE (Ph.), HERRY (C.), 1982. — Enquête-Démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan. Direction de la Statistique, Centre O.R.S.T.O.M. de petit Bassam Abidjan août 1982, 419 p. *multigr.*

ARIEL. — Une méthodologie pour la constitution de systèmes d'information de gestion, de planification et de recherche. S.I.D. — Santiago du Chili ; s.d. pagination multiple.

DUBOIS (J. L.), 1982. — Notes de lecture « Multiple classification analysis ». — Stateco n° 32, déc. 82 : 99-106.

LEBART (L.), MORINEAU (A.), TABARD (N.), 1977. — Techniques de la description statistique — Dunod, Paris, 351 p.

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN, 1965-1966. — Étude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan SEMA Paris : — Rapport n° 3. État de la population d'Abidjan en 63 tome II : Analyse, 69 p. — Rapport n° 4. L'habitat en 1963, 96 p.+tabl.